

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, le VENDREDI 18 NOVEMBRE, à 15 h 06, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SIXIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (séance clôturée à 17 h 58).

### ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE (arrivée à 15 h 34 au rapport n° 22/6-001), Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Karel MAGAMOOTOO, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN, Jacqueline PAYET, Philippe NAILLET, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Arnaud HUGUET, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Henriette BABET, Haroun GANY, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Dominique TURPIN	pour toute la durée de la séance	par Benjamin THOMAS
Marie-Anick ANDAMAYE	jusqu'à son arrivée à 15 h 34 au rapport n° 22/6-001	par Brigitte ADAME
David BELDA		par Monique ORPHÉ
Éric DELORME		par Gilbert ANNETTE
Joëlle RAHARINOSY		par Jacques LOWINSKY
Gérard CHEUNG LUNG		par Christèle BEAUMIER
Alexandra CLAIN	pour toute la durée de la séance	par Jean-François HOAREAU
Aurélie MÉDÉA		par Jean-Max BOYER
Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDI		par Karel MAGAMOOTOO
Michel LAGOURGUE		par Jean-Pierre HAGGAI
Jean-Régis RAMSAMY		par Henriette BABET

### DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé à la nomination de la secrétaire de séance prise dans le sein du conseil municipal. Audrey BÉLIM a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (41 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

## ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	en qualité de	au titre du (de l', de la)	rapport n°
- Sonia BARDINOT	déléguée / Ville	CAUE	22/6-011 et 22/6-012
(*) <b>Éric DELORME</b> (mandataire : Gilbert ANNETTE)	délégués / Ville (titulaire)	Sidélec Réunion	22/6-013
- Jean-François HOAREAU	(suppléant)		
- Jean-François HOAREAU	délégués / CINOR	ÉPFR	22/6-020
- Julie PONTALBA			
- Gilbert ANNETTE			
- Benjamin THOMAS			
(*) <b>David BELDA</b> (mandataire : Monique ORPHÉ)	délégué / Ville	SÉDRÉ	22/6-021
- Érick FONTAINE	délégué / Ville	SHLMR	du 22/6-024 au 22/6-026

CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement	Sidélec Réunion	Syndicat intercommunal d'Électricité du Département de la Réunion (Comité syndical)
CINOR	Communauté intercommunale du Nord de la Réunion	ÉPF Réunion	Établissement public foncier de la Réunion
SÉDRÉ	Société d'Équipement du Département de la Réunion	SHLMR	Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion
(*)	élus absents / représentés		

## DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Marie-Anick ANDAMAYE	arrivée à 15 h 34	au rapport n° 22/6-001
Vincent BÈGUE	parti à 16 h 37	au rapport n° 22/6-002
Audrey BÉLIM	sortie à 17 h 00	au rapport n° 22/6-003
	revenue à 17 h 07	au rapport n° 22/6-005
Sonia BARDINOT (voir élue intéressée : CAUE)	sortis à 17 h 19	au rapport n° 22/6-011
Philippe NAILLET	revenus à 17 h 23	au rapport n° 22/6-012
Jean-François HOAREAU (voir élu intéressé : Sidélec Réunion)	sorti à 17 h 23	au rapport n° 22/6-013
	revenu à 17 h 28	au rapport n° 22/6-015
Gilbert ANNETTE	sorti à 17 h 23	au rapport n° 22/6-013
	revenu à 17 h 29	au rapport n° 22/6-016
Jean-François HOAREAU Julie PONTALBA Benjamin THOMAS (voir élus intéressés : ÉPFR)	sortis à 17 h 34	avant le rapport n° 22/6-020
	revenus à 17 h 35	après le vote
Gilbert ANNETTE (voir élu intéressé : ÉPFR)	parti à 17 h 34	avant le rapport n° 22/6-020

## DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

(suite)

Monique ORPHÉ	sortie à 17 h 35	avant le rapport n° 22/6-021
	revenue à 17 h 37	au rapport n° 22/6-024
Érick FONTAINE <small>(voir élu intéressé : SHLMR)</small>	sorti à 17 h 37	avant le rapport n° 22/6-024
	revenu à 17 h 40	après le vote du rapport n° 22/6-026
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	sortie à 17 h 43	au rapport n° 22/6-029
	revenue à 17 h 48	au rapport n° 22/6-034

**OBJET**        **Démarche "Ville Amie des Aînés"**  
Présentation de l'état d'avancement

---

Le présent rapport a pour objet la présentation de l'état d'avancement de la démarche « Ville amie des aînés » (VADA) conduite par la Ville de Saint-Denis dont la première phase comprend un portrait de territoire, un diagnostic participatif et une proposition de plan d'action.

Depuis 2012, Saint-Denis s'est engagée dans une démarche initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d'adaptation de son territoire au vieillissement de sa population, pour une amélioration continue des conditions d'épanouissement des aînés.

En 2013, elle adhère au réseau francophone des Villes amies des aînés (RFVAA) et obtient le premier niveau de certification en 2016 et le deuxième niveau en 2017, au cours de l'année des séniors à Saint-Denis.

En 2019, elle fait son entrée au conseil d'administration du RFVAA, marque de reconnaissance de l'engagement de Saint-Denis en faveur des aînés et y siège encore jusqu'aujourd'hui.

Elle adhère par la suite en 2022 au Réseau mondial des Villes et des Communautés amies des Aînés de l'Organisation mondiale de la Santé.

Le RFVAA, association sans but lucratif, a pour mission de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des villes et des communautés amies des aînés de l'OMS. Il accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets et valorise leurs initiatives. Il favorise également les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, notamment en soutenant le vieillissement actif des habitants et la dynamique des Villes amies des aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Lors de l'assemblée générale du RFVAA en 2021 à Saint-Etienne, a été créé le label « Ami des Aînés » pour donner plus de poids et de sens à la démarche VADA.

Ce label, mis en place dix ans après la création du RFVAA, fait suite à une augmentation significative du nombre de territoires engagés en France (69 actuellement) et à un renforcement de l'accompagnement des collectivités territoriales (équipe de professionnels, programme de formation à destination des élus et des services, publication d'outils méthodologiques tels le guide français des villes amies des aînés, le guide des partenariats et des financements, la collection « les essentiels amis des aînés »).

Le label « Ami des Aînés » résultant de l'expérience des territoires impliqués et d'une large consultation des aînés en France, vise à valoriser les dynamiques territoriales et à accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales en faveur des séniors.

La démarche de labellisation doit permettre aux collectivités de bénéficier d'une plus grande visibilité des étapes à mettre en œuvre pour être « Ami des Aînés » et de garantir un mode d'évaluation plus générique des démarches VADA.

Fin 2021, la Ville de Saint-Denis, dans le cadre de la démarche Ville amie des aînés, confie à la société « Synthèses » une mission d'étude et d'appui afin d'établir un portrait du territoire, un diagnostic participatif et une proposition de plan d'action.

Le diagnostic du territoire a fait l'objet d'un travail de recherche documentaire et d'information tant auprès des services communaux que des organismes ou partenaires intéressés de près ou loin à la question des séniors.

Le Département de la Réunion, la Caisse générale de Sécurité sociale, le Centre communal d'action sociale et la CINOR (Communauté intercommunale du Nord) pour ne citer qu'eux, ont été rencontrés.

Simultanément, un dispositif de consultations des séniors dionysiens, des professionnels de santé et des associations est mis en place afin de recueillir leurs ressentis et leurs propositions sur les 8 thématiques de la démarche VADA. Il s'agit des thématiques suivantes : l'espace public et les bâtiments, l'habitat, le transport et la mobilité, l'information et la communication, le lien social et la solidarité, la culture et les loisirs, la participation citoyenne et l'emploi, l'autonomie, les services et les soins.

Environ 1 260 séniors sont consultés dont 300 directement, individuellement ou collectivement (dont 50 personnes isolées) et 960 indirectement par le biais d'un questionnaire. Les clubs séniors sont mis à contribution en mobilisant leurs adhérents et 40 clubs sur 44 participent à cette grande réflexion. Environ 40 professionnels de santé et associations y prennent part.

La proposition de plan d'action qui vous est présentée, issue des rencontres et des réflexions menées notamment avec les séniors, constitue, non pas une fin mais une étape supplémentaire dans l'avancement de la démarche Ville amie des aînés.

En effet, celui-ci fera l'objet, dans sa phase de mise en œuvre, de l'organisation d'espaces de concertation non seulement avec les services et les partenaires, mais aussi des aînés comme le souligne l'Organisation Mondiale de la Santé (faire avec dans toutes les étapes de la démarche) pour des réponses les mieux adaptées et partagées, tout en tenant compte des contraintes et limites de chacun.

Cette étape indispensable de la démarche doit également permettre à la Ville de Saint-Denis de solliciter un audit auprès du réseau francophone « Ville amie des aînés » en vue d'une labellisation « Ami des Aînés », dans le courant du mois de novembre de cette année.

**Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.**

**OBJET**      **Démarche "Ville Amie des Aînés"**  
Présentation de l'état d'avancement

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°22/6-004 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Gilbert ANNETTE - 13ème adjoint au nom des commissions « Ville Fraternelle » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**(pas de vote)**

Prend acte du rapport présenté sur l'état d'avancement de la démarche Ville amie des Aînés.



# DIRECTION SENIORS

## PROPOSITION PLAN D'ACTIONS VILLE AMIE DES AINES



AXE		ACTION	Espaces ext et bâtiments	Habitat	Transport et mobilité	Information et communication	Lien social et solidarité	Culture et loisirs	Part-citoyenne et emploi	Autonomie services et soins	Gouvernance	2022	2023	2024	2025	Priorité	
Espace public et bâtiments	Libérer de la place aux seniors dans l'espace public	Lutter contre la stationnement sauvage											X	X	X	P2	
		Définir des itinéraires piétons adaptés aux aînés											X	X		P1	
Espace public et bâtiments	Rendre l'espace public accueillant et confortable	Améliorer le confort des espaces extérieurs de proximité														P3	
		Mettre à jour le PAVE (plan d'accessibilité voiries et espaces)											X			P3	
HABITAT	Faciliter la mobilité résidentielle Adapter les logements au vieillissement	Créer une bourse d'échanges pour le parc social										X	X	X	P2		
		Réflexion pour compensation de l'augmentation du loyer en cas de mutation										X			P2		
		Encourager la co-location ou la sous location chez les aînés											X	X		P3	
		Instaurer des quotas pour les aînés sur contingent communal										X	X			P1	
		Peser sur la production de logement dans la commune										X	X	X		P1	
		Mettre en place une convention sur le modèle de l'OPAH dédiée à l'adaptation des logements												X	X	X	P2
		Améliorer le confort de voyage dans les TC												X			P1
Transport et mobilité	Elargir l'offre de transport alternative	Améliorer le confort de déplacement dans les TC											X			P2	
		Doter les clubs seniors de moyens dédiés aux déplacements											X			P3	
Information et communication	Favoriser le recours aux droits	Créer un réseau de taxis solidaires												X		P1	
		Création et diffusion d'un guide seniors											X	X		P2	
	Prendre en compte le RGPD	Création d'un dispositif de tutorat pour l'accompagnement et l'accès aux droits											X	X		P1	
		Mise en place d'un plan de formation pour le personnel d'accueil											X	X		P2	
	Sensibiliser la population et changer le regard sur les aînés	Déployer un réseau France Services											X	X		P1	
		Gérer les problématiques RGPD (règlement général protection des données)											X			P1	
	Sensibiliser la population et changer le regard de la société sur les seniors	Sensibiliser la population et changer le regard sur les aînés	Communiquer autour de la démarche VADA										X			P1	
		Créer un magazine vidéo animé et réalisé par les seniors											X	X		P3	
	Lien sociale et solidarité	Elargir les relations sociales des aînés	Créer une rubrique senior sur le site internet de la Ville										X	X	X		P2
			Créer des tiers lieux de rencontre, de partage et de services intergénérationnels											X	X		P1
Visite de courtoisie chez les seniors isolés												X	X			P1	
Proposer les logements vacants des résidences seniors à des étudiants															X		P3
Organiser des rencontres thématiques interclubs seniors													X			P3	
		Créer une application de veille de voisinage pour signaler les aînés en difficulté										X	X			P3	
		Définir une politique culturelle dédiée et adaptée											X			P1	
		Organiser des tournois "interclubs" (cartes, dominos...) ouverts à tous											X			P3	



## DIRECTION SENIORS



### PROPOSITION PLAN D'ACTIONS VILLE AMIE DES AINES

Culture et loisirs	Faciliter l'accès aux séniors à l'offre culturelle et de loisirs	Encourager les pratiques en groupe ou accompagnées										X	X		P2	
		Organiser un concours de photographie "séniors"											X	X		P2
Participation citoyenne et emploi	Préparer les séniors à la retraite	Sensibiliser les séniors à la retraite avant la fin de l'activité professionnelle												X		P3
		Faciliter et encourager la participation citoyenne des aînés											X			P1
	Maintenir les aînés en activité le plus longtemps possible	Encourager la pratique du bénévolat												X		P1
		Accompagner l'insertion professionnelle des séniors éloignés de l'emploi												X		P3
		Faciliter le retour en emploi des séniors au chômage												X		P3
Autonomie services et soins	Densifier le réseau d'accueil familial	Créer des maisons d'Accueillants Familiaux										X	X	X	P2	
		Encourager l'accueil familial											X			P2
	Densifier le recours aux aides à domicile	Renforcer l'offre de services d'aides à domicile: qualité et quantité											X	X	X	P2
		Créer un "logement laboratoire séniors"													X	P3
Maintenir et faciliter l'accès aux soins	Favoriser le développement et l'implantation de MSP (maisons de santé pluridisciplinaire)													X	P3	
Gouvernance	Organiser la collaboration transversale											X	X			

